

# LA TOURNÉE DE FRANCE TUTELLE

Les rencontres interprofessionnelles  
autour de la vulnérabilité

**FR** FRANCE  
TUTELLE  
AUX CÔTÉS DES AIDANTS  
QUI PROTÈGENT

AIX-EN-PROVENCE

22 OCT 2024

## ÉTAPE #1

Avec comme invités d'honneur  
les Pr Nathalie PETERKA  
et Gilles RAOUL-CORMEIL

30  
EXPERTS

6  
ATELIERS  
PÉDAGOGIQUES

2  
CONFÉRENCES

## PROGRAMME

Une journée de formation validante (7h)  
organisée par France TUTELLE

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**INSCRIPTION** en ligne

**CLIQUEZ ICI** ou sur :

[www.francetutelle.org](http://www.francetutelle.org)

# LE MATIN

8h30 - 9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE 9h00 - 10h00

## ZONE GRISE ET DÉTECTION DES FORMES DE VULNÉRABILITÉ



La vulnérabilité est multiple et tout le monde peut être concerné, quel que soit son âge. Cependant, l'essor des maladies neurodégénératives impacte particulièrement les personnes vieillissantes et questionne parfois sur leurs capacités à décider pour eux-mêmes. On parle alors de « zone grise ». Comment détecter cette « zone grise » et comment la considérer ? Au-delà d'un questionnement éthique, c'est la responsabilité des professionnels qui est au cœur de cette réflexion.

> Identifier la vulnérabilité et en reconnaître les signes.

> Conseiller et orienter les personnes pour une prise en charge adaptée aux difficultés rencontrées.

> Connaître et anticiper sa propre responsabilité dans la mise en œuvre du conseil apporté.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

## ATELIER N°1 : L'IMMOBILIER ET LA VENTE D'UN ACTIF DÉTENU PAR UNE PERSONNE VULNÉRABLE/COMMENT GÉRER, SÉCURISER LA TRANSACTION ?

L'immobilier au travers de la vente d'un actif détenu par une personne vulnérable.

- > Analyser les prérequis pour la réalisation de la transaction.
- > Identifier les situations de conflits d'intérêts.
- > Traiter l'étude d'un cas d'école par les experts et les participants.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

## ATELIER N°2 : LA PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

Anticiper la vulnérabilité pour protéger l'entreprise

- > L'assurance homme-clé.
- > La prévoyance.
- > L'aménagement des statuts et le mandat de protection future.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

## ATELIER N°3 : LES RELATIONS BANCAIRES DANS L'ENVIRONNEMENT DES RÉGIMES DE PROTECTION

Harmoniser les relations bancaires dans le cas des personnes vulnérables reste un des enjeux des aidants protecteurs familiaux et professionnels.

- > Identifier les sentiments qui s'expriment dans la relation banque/client vulnérable.
- > Traiter les problématiques récurrentes (devenir des procurations, le secret bancaire, conservation des jugements, respect et autonomie de la personne vulnérable, les fichiers spécifiques FICOPA, FICOVIE et AGIRA, l'argent de vie).
- > Harmoniser les pratiques bancaires et assuratielles.

13h00 - 14h00 DÉJEUNER

14h00 - 15h00  
15h00 - 16h00  
16h00 - 17h00

## ATELIER N°4 : **TABLE RONDE** **QUELLES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENTS À PRIVILÉGIER DANS LA GESTION PATRIMONIALE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE**

Les acteurs et fabricants des solutions d'investissements.

- > La réglementation et le process spécifique.
- > Zoom sur les solutions spécifiques pour les personnes en situation de handicap.
- > L'immobilier au sein d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- > Les atouts des SCPI de rendement et critères de sélection.
- > Quelles enveloppes à privilégier ?

14h00 - 15h00  
15h00 - 16h00  
16h00 - 17h00

## ATELIER N°5 : **ANTICIPER LA VULNÉRABILITÉ : VERS UN DÉPLOIEMENT MASSIF DU MANDAT DE PROTECTION FUTURE**

Conseil et formalisation du mandat de protection future, dispositif de référence pour anticiper, avec ses clients, les conséquences juridiques, patrimoniales et personnelles de la vulnérabilité.

- > Constats et freins autour du mandat de protection future.
- > La conception et la formation du mandat de protection future.
- > Qui sont les acteurs du mandat de protection future et quelle place pour les professionnels ?
- > Étude par l'exemple de situations particulières.

14h00 - 15h00  
15h00 - 16h00  
16h00 - 17h00

## ATELIER N°6 : **DEVOIR DE CONSEILS ET RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LES PERSONNES VULNÉRABLES**

Les meilleures pratiques pour un conseil avisé ou adapté auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

- > Déterminer les contours et les limites de la responsabilité des professionnels dans la relation du conseil ou d'affaires.
- > Traiter les situations jurisprudentielles autour de la gestion des biens de la personne vulnérable.
- > Étudier le cas d'une situation impactant la protection de la personne.

17h00 - 17h30 **PAUSE**

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

17h30 - 18h30

GRAND  
PUBLIC

**LA PLACE DE LA FAMILLE DANS LA MESURE DE PROTECTION**

> **S'INSCRIRE GRATUITEMENT**



La famille a une place primordiale dans la protection des personnes vulnérables, un rôle central que doit, dans la mesure du possible, mettre en avant le juge. Mais comment assumer cette responsabilité sans formation ou information ? Et à quel moment laisser la place à un professionnel ? Et pourquoi ?

18h30 - 19h30 **COCKTAIL**

# DÉROULÉ DE LA FORMATION

## MATIN

8h30	ACCUEIL
9h00	<b>PLÉNIÈRE D'OUVERTURE</b>
10h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
11h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
12h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
13h00	<b>DÉJEUNER</b>

## APRÈS-MIDI

14h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
15h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
16h15	ATELIERS N°4, 5 ET 6
17h30	<b>CONFÉRENCE DE CLÔTURE</b>
18h30	<b>COCKTAIL</b>

## RENSEIGNEMENTS :



AUX CÔTÉS DES AIDANTS  
QUI PROTÈGENT

France TUTELLE  
14 rue Delambre  
75014 Paris  
Tél. 07 60 06 91 86  
formation@francetutelle.org  
www.francetutelle.org

## MERCI À NOS PARTENAIRES :



## TARIF POUR LA JOURNÉE

(Déjeuner et cocktail compris - Journée de 7h)

Notaires, CGP,  
experts-comptables,  
agents immobiliers,  
avocats, banquiers,  
assureurs, MJPM, ...

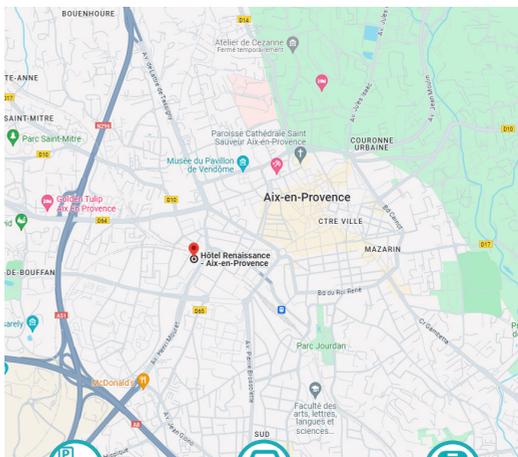
**300€<sup>TTC</sup>/personne**

Autres : Nous contacter

Possibilité de prendre en charge cette journée de formation par votre OPCO (Opérateur de compétences)

## OÙ ? HÔTEL RENAISSANCE

256 AVENUE DE PÉROUSE - 13100 AIX-EN-PROVENCE



### Parkings

Parking Rotonde  
à 9 minutes à pied  
Parking Méjanes  
à 7 minutes à pied



### Autoroute A8

Sortie 31  
(Aix-en-Provence Centre)



### Bus 16

Arrêt « Archives »  
(à 3 min à pied),  
Bus 17, 11, 210  
Arrêt « Gare Routière »  
(9 min à pied).

Navette Aixpress  
Arrêt « Gare Routière »



### Aéroport Marseille Provence

À environ 25 km



### Gare SNCF Aix-en-Provence

À 12 min à pied

### Gare TGV d'Aix-en-Provence

À environ 14km



**INSCRIPTION** en ligne

**CLIQUEZ ICI**

ou sur :

[www.francetutelle.org](http://www.francetutelle.org)